

PRIMA Québec
États financiers
au 31 mars 2020

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution de l'actif net	6
Flux de trésorerie	7
Situation financière	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexe	15

Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
Bureau 100
296, rue De Martigny Ouest
Saint-Jérôme (Québec) J7Y 4C9

T 450 438-4249

Aux administrateurs de
PRIMA Québec

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme PRIMA Québec (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Saint-Jérôme
Le 21 mai 2020

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A112341

PRIMA Québec**Résultats**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Produits		
Apports		
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - fonctionnement	550 000	550 000
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - programmes	3 324 274	3 038 097
Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres	17 020	
Ministère de l'Innovation, Sciences et Développement économique du Canada - autres	21 666	
Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec - programmes	<u>238 280</u>	
	<u>4 151 240</u>	<u>3 588 097</u>
Cotisations des membres	97 532	84 575
Honoraires de gestion - privés	147 830	121 512
Honoraires de gestion - publics	92 072	49 563
Inscriptions colloque		17 740
Services	30 808	24 009
Soutien financier		13 000
Produits nets de placement	126 789	133 306
Variation de la juste valeur des fonds communs de placement	<u>(77 561)</u>	<u>15 684</u>
	<u>417 470</u>	<u>459 389</u>
	<u>4 568 710</u>	<u>4 047 486</u>
Charges		
Animation en infrastructures de recherche et développement du Québec	40 473	54 047
Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	238 280	
Contributions aux industries - universités	3 299 475	2 985 046
Dépenses administratives (annexe)	833 735	828 926
Mobilisation de la communauté		1 505
Projet de fabrication additive	<u>67 351</u>	
	<u>4 479 314</u>	<u>3 869 524</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>89 396</u>	<u>177 962</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec
Évolution de l'actif net
pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

			2020	2019
	Non affecté	Investi en immobilisations	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Actif net au début	871 050	3 327	874 377	696 415
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	92 076	(2 680)	89 396	177 962
Affectation d'origine interne (note 4)	(2 074)	2 074		
Solde à la fin	961 052	2 721	963 773	874 377

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	89 396	177 962
Éléments hors caisse		
Amortissement - immobilisations corporelles	2 680	10 474
Produits de placements réinvestis	(126 789)	(133 306)
Variation de la juste valeur des fonds communs de placement	77 561	(15 684)
	<u>42 848</u>	<u>39 446</u>
Variation nette d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	(25 189)	(2 707)
Frais payés d'avance	(6 624)	(8 890)
Frais payés d'avance - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	(17 535)	
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - programmes	(3 375 740)	3 196 090
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres	(4 520)	(360 591)
Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	(513 173)	
Apports reportés	1 957 212	(2 969 546)
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement	(5 142)	8 030
Produits reportés - cotisations des membres	9 757	9 705
Produits reportés - revenus de service		(15 000)
	<u>(1 980 954)</u>	<u>(142 909)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(1 938 106)</u>	<u>(103 463)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements	(2 006 467)	(3 872 398)
Cession de placements	3 396 572	4 514 398
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 074)	(2 094)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>1 388 031</u>	<u>639 906</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(550 075)	536 443
Encaisse au début	<u>619 600</u>	<u>83 157</u>
Encaisse à la fin	<u>69 525</u>	<u>619 600</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

PRIMA Québec
Situation financière

au 31 mars 2020

	2020	2019
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	69 525	619 600
Débiteurs	51 989	26 800
Frais payés d'avance	27 920	21 296
Frais payés d'avance - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	17 535	
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation	5 479 614	2 103 874
Apports à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation - autres	4 520	
Apports à recevoir - Consortium de recherche et innovations en bioprocédés industriels au Québec	873 764	360 591
	<u>6 524 867</u>	<u>3 132 161</u>
Long terme		
Placements (note 5)	4 348 760	5 689 637
Immobilisations corporelles (note 6)	2 721	3 327
	<u>10 876 348</u>	<u>8 825 125</u>
PASSIF		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 8)	103 141	108 283
Produits reportés - cotisations des membres	80 677	70 920
Apports reportés - portion disponible (note 9)	512 904	737 054
Apports reportés - portion engagée (note 9)	9 215 853	7 034 491
	<u>9 912 575</u>	<u>7 950 748</u>
ACTIF NET		
Non affecté	961 052	871 050
Investi en immobilisations	2 721	3 327
	<u>963 773</u>	<u>874 377</u>
	<u>10 876 348</u>	<u>8 825 125</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,


 Administrateur


 Administrateur

PRIMA Québec

Notes complémentaires

au 31 mars 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Les activités de l'organisme ont pour but de valoriser et de développer en concertation les matériaux avancés dans le but d'accroître les retombées économiques et sociales et l'avantage concurrentiel de l'industrie au Québec et au Canada. Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1^{er} avril 2019, l'organisme a appliqué le chapitre 4433, « Immobilisations corporelles détenues par les organismes sans but lucratif », de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité. Ce chapitre remplace le chapitre 4431 portant le même nom. Conformément à ce nouveau chapitre, les organismes sans but lucratif sont maintenant tenus de se conformer aux indications énoncées dans les chapitres 3061, « Immobilisations corporelles », et 3110, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », ainsi qu'aux exigences d'informations à fournir du chapitre 3063, « Dépréciation d'actifs à long terme », de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité, sauf pour ce qui est des indications figurant dans le chapitre 4433.

L'application du chapitre 3061 par les organismes sans but lucratif nécessite maintenant la prise en compte par ceux-ci des indications sur la décomposition du coût d'une immobilisation corporelle constituée d'importantes composantes distinctes. Le chapitre 4433 présente, quant à lui, de nouvelles normes de dépréciation des immobilisations corporelles.

Conformément aux dispositions transitoires, ce nouveau chapitre, applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019, a été appliqué prospectivement.

L'adoption de ce nouveau chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers de l'organisme.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Inscriptions colloques et produits de commandites

Les produits d'inscriptions aux colloques et produits de commandites sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les colloques et les événements commandités ont lieu, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Le passif lié à la fraction des produits provenant des colloques et des commandites encaissés mais non encore gagnés est comptabilisé à l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Services

Les produits de services sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, lorsque les services sont rendus, que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Cotisations des membres

Les cotisations des membres sont comptabilisées conformément à l'entente entre les parties, lorsque le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. De plus, les cotisations des membres sont reportées et constatées linéairement sur la durée de la cotisation.

Honoraires de gestion

L'organisme constate ses produits d'honoraires de gestion selon les modalités prévues dans les ententes conclues avec les partenaires de recherche, lorsque la prestation des services est achevée, que les honoraires sont déterminés ou déterminables et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits comprennent les postes de la variation de la juste valeur des fonds communs de placement et les produits nets de placements, qui incluent les produits d'intérêts et les produits provenant de la participation au produit net des fonds communs de placement.

Les produits nets de placements et la variation de la juste valeur des fonds communs de placement sont tous non grevés d'affectations d'origine externe et sont constatés à l'état des résultats.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes, les taux annuels et la période qui suivent :

	<u>Méthodes</u>	<u>Taux et période</u>
Équipement informatique	Dégressif	30 %
Mobilier et agencements	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	3,5 ans

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Contributions aux industries - universités

Les contributions aux industries - universités représentent les montants versés par l'organisme à des partenaires de recherche qui réaliseront les travaux de recherche approuvés. Ces contributions sont comptabilisées lorsque les montants déterminés lors de l'acceptation du projet sont versés en fonction de l'atteinte des critères inscrits aux contrats des projets de recherche subventionnés.

4 - AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, 2 074 \$ (2 094 \$ en 2019) ont été transférés de l'actif net non affecté à l'actif net investi en immobilisations afin de financer les sorties de fonds relatives aux acquisitions d'immobilisations corporelles.

5 - PLACEMENTS

	2020	2019
	\$	\$
Compte surintérêt, sans échéance	379 272	1 648 537
Certificats de placement garanti, de 2,08 % à 3,04 % (1,95 % à 3,04 % au 31 mars 2019)	718 008	1 006 422
Fonds communs de placement obligataire	3 251 480	3 034 678
	<u>4 348 760</u>	<u>5 689 637</u>

6 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Équipement informatique	18 636	16 178	2 458
Mobilier et agencements	16 626	16 363	263
Améliorations locatives	6 033	6 033	
	<u>41 295</u>	<u>38 574</u>	<u>2 721</u>
			<u>3 327</u>

7 - CRÉDIT DISPONIBLE

L'organisme dispose de cartes de crédit, d'un montant autorisé total de 10 000 \$ (0 \$ au 31 mars 2019), portant intérêt au taux de 20,99 % et sont renouvelables en octobre 2022.

PRIMA Québec
Notes complémentaires
 au 31 mars 2020

8 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	43 877	52 303
Déductions à la source		596
Salaires et vacances à payer	46 813	49 617
Taxes à la consommation	7 835	5 767
Autres	4 616	
	<u>103 141</u>	<u>108 283</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 7 835 \$ au 31 mars 2020 (6 363 \$ au 31 mars 2019).

9 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions servant à couvrir les frais de fonctionnement et les frais de programmes qui seront encourus au cours des exercices subséquents.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Solde au début	7 771 545	10 741 091
Montant constaté à titre de produits	(4 112 554)	(3 588 097)
Montant reçu ou à recevoir - Ministère de l'Économie et de l'Innovation	6 069 766	618 551
Solde à la fin	<u>9 728 757</u>	<u>7 771 545</u>

Le solde à la fin est divisé entre les éléments suivants :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Portion disponible		
MEI - programmes - appui aux infrastructures de recherche	121 479	146 278
MEI - programmes - concours de recherche collaboratif	273 012	472 363
MEI - fonctionnement	118 413	118 413
	<u>512 904</u>	<u>737 054</u>
Portion engagée		
MEI - programmes - appuis aux projets de recherche et de développement - contributions aux industries et aux universités	7 706 603	6 313 309
CRIBIQ - programmes	1 509 250	721 182
	<u>9 215 853</u>	<u>7 034 491</u>
	<u>9 728 757</u>	<u>7 771 545</u>

PRIMA Québec
Notes complémentaires
au 31 mars 2020

10 - RISQUES FINANCIERS

Les principaux risques financiers auxquels l'organisme est exposé sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs de placement. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les débiteurs et les apports à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Le compte surintérêt et les certificats de placement garanti portent intérêt à taux fixe et exposent donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de prix autre

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs de placement et du compte surintérêt, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

11 - ENGAGEMENT

L'organisme s'est engagé, d'après un contrat de location à long terme échéant le 31 mars 2022, à verser une somme minimum de 156 464 \$ pour la location d'espaces. Les paiements exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 78 232 \$ pour 2021 et 2022.

PRIMA Québec**Annexe**

pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

	2020	ANNEXE
	<u>2019</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
<i>DÉPENSES ADMINISTRATIVES</i>		
Salaires et charges sociales	533 113	528 865
Assurances	5 641	5 646
Charges locatives	77 000	76 180
Communications	27 733	11 903
Conseil d'administration et comité	8 843	3 953
Consultants	31 483	31 227
Déplacements	21 362	9 980
Fournitures et frais de bureau	9 527	13 321
Frais bancaires	2 143	2 399
Frais de cofinancement	(23 491)	25 287
Frais d'évaluation des projets	49 513	21 455
Frais informatiques	27 166	3 112
Honoraires professionnels	21 813	26 895
Réunions et congrès	12 049	32 613
Taxes et permis	296	292
Télécommunications	26 864	25 324
Amortissement - immobilisations corporelles	2 680	10 474
	<u>833 735</u>	<u>828 926</u>